

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe de la Solidarité
Direction de la Protection Maternelle et Infantile et de la Santé Publique

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 20 SEPTEMBRE 2019
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME BRIGITTE DEVESA**

OBJET : Subventions de fonctionnement et d'investissement aux associations oeuvrant dans le domaine sanitaire - exercice 2019 - 3ème répartition.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à la PMI, la santé publique, l'enfance et la famille, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

La participation du Département au fonctionnement et à l'investissement de 14 organismes œuvrant dans le domaine sanitaire est proposée, au titre de l'année 2019 (3ème répartition), selon le tableau annexé au présent rapport.

Les grandes thématiques de santé qui concernent ces associations sont :

- les maladies chroniques : soutien et accompagnement des malades et leurs aidants ;
- l'accès aux soins, la promotion de la santé et la prévention ;
- les soins de support en oncologie.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL